

*Bulletin de l'association  
pour la sauvegarde de  
l'Abbaye de l'Étoile*

Association loi 1901

*Siège social :*

Mairie d'Archigny  
86210 Archigny



*Page de couverture :*

**Jacques Desprès de Montpezat**  
(collégiale Saint-Martin de Montpezat de Quercy)

Jacques Desprès de Montpezat fut successivement évêque de Montauban, doyen du collège des chanoines de la collégiale Saint-Martin de Montpezat, abbé commendataire de l'abbaye cistercienne de Loc-Dieu en Rouegue Quercy, abbé commendataire de l'abbaye bénédictine Saint-Junien de Nouaillé en Poitou (aujourd'hui Nouaillé-Maupertuis) et, enfin, **abbé commendataire de l'abbaye cistercienne Notre-Dame de l'Étoile (la nôtre)**.

Notre ami et historien François Joyaux nous conte dans ce Bulletin la vie mouvementée de Jacques Desprès qui mourut assassiné par les protestants en 1589.

### **La terrible incertitude demeure**

Chers amis de l'Étoile,

Permettez-moi en commençant cet éditorial de m'excuser auprès de vous pour le retard dans la publication du présent Bulletin. J'attendais le résultat de la rencontre décisive entre Monsieur Roux de Bézieux et Monsieur Mérigeault (propriétaire d'une partie de l'abbaye de l'Étoile) avec la médiation efficace de Jacky Roy, le maire d'Archigny, rencontre qui devait avoir lieu aux environs de Noël. Cette rencontre a été reportée à une date non encore fixée ce qui n'est pas forcément de bon augure, compte tenu des nombreuses incertitudes qui entourent le dossier. Il est évident que l'état sanitaire de l'abbaye de l'Étoile ne peut attendre la fin de l'hiver sans faire courir à la structure des bâtiments, en particulier au bâtiment des convers, de graves dangers. C'est, je l'avoue, notre principale préoccupation, aggravée par les incertitudes politiques liées aux élections municipales.

Vous vous souvenez certainement de ce que je vous disais dans le dernier numéro du Bulletin : la commune d'Archigny a trois options pour essayer de sauver l'abbaye. Avons-nous avancé sur l'une de ces options ? La réponse est oui avec un bémol que je viens d'évoquer.

Par ailleurs, l'inertie des collectivités territoriales depuis des années et leur négligence coupable ne nous laisse qu'une faible marge de manœuvre dans ce billard à trois bandes. J'ai peur que le changement de municipalité à Châtellerault couplée à un changement au sein de Grand Châtellerault (G.C.) ne change rien aux relations entre Archigny, l'Association et G.C. et ne résolve pas le problème relationnel qui a existé entre nous et qui a conduit au transfert de compétence de l'abbaye à la commune d'Archigny.

Dans ces conditions, l'achat, provisoirement remis par Monsieur Roux de Bézieux, apparaît comme une nécessité vitale pour notre chère abbaye. Qui d'autre pourrait investir plusieurs millions d'euros pour restaurer et sauver l'abbaye et s'engager à ne pratiquer aucune activité commerciale ou mercantile, de nature à la défigurer ?

En cas de non achat, nous reviendrions à la case départ et aurions perdu un temps précieux pour tenter de mettre l'abbaye hors d'eau sans parler de la recherche éventuelle d'un autre acquéreur qui ne présenterait pas les mêmes garanties que monsieur Roux de Bézieux. Vous comprenez, je pense,

l'inquiétude et même l'angoisse de l'Association et de son Président devant cette situation de vacance où rien ne se passe pendant que les bâtiments se dégradent toujours plus jusqu'au jour où ce sera trop tard.

Néanmoins, je voudrais souhaiter à tous nos amis et à leurs familles une très bonne année 2026 placée sous le signe de L'Espérance, seul espoir d'un renouveau hypothétique.

**Olivier DESTOUCHES**



### **Vie de l'Association**

#### **Journées européennes du Patrimoine : 20 et 21 septembre 2025**

Malgré un temps incertain (grosses averses en fin d'après-midi), une cinquantaine de personnes sont venues le samedi 20 septembre visiter l'abbaye de l'Étoile. Gérard Guyonneau, Ghislaine Combepeyroux et moi-même avons assuré les visites par petits groupes. Le soir à 18h, la compagnie de la Claire Fontaine, groupe folklorique costumé de Poitiers, s'est produit devant une trentaine de personnes. Ils nous ont interprété un répertoire extrêmement large et varié allant de Clément Jannequin, né à Châtellerault, à des chants populaires de Noël et des chants espagnol, polonais, séfarade du XVI<sup>ème</sup> siècle et quelques airs très connus comme le Marin de Groix ou le bon Roi Henri pour terminer par des chants à la gloire du petit vin claret. Bref, un bel après-midi malheureusement boudé par le public. Une fois de plus, les absents ont eu tort compte tenu de la qualité du programme.

Dimanche 21 septembre, encore une cinquantaine de personnes sont venues visiter l'abbaye. Je fais les visites avec Ghislaine pendant que Gérard, fatigué par ses « exploits » de la veille et Solange gardent la « boutique », c'est-à-dire le moulin. A 16 heures, François Joyaux fait une conférence passionnante sur l'histoire de l'abbaye de l'Étoile devant plus de 30 personnes, plus que pour le concert de samedi ! Pris par son sujet, il dépassa l'heure prévue sans que personne ne bouge dans l'église abbatiale tant le sujet était palpitant. A l'issue de la conférence et des questions, François Joyaux vendit 2 livres, les petits ruisseaux faisant les grandes rivières. Nous le remercions d'être venu de loin,

une nouvelle fois, prêcher la bonne parole à l'abbaye tel un abbé commendataire qu'il n'est pas, surtout qu'il n'en tire aucun revenu !

Le bilan de ces journées du Patrimoine 2025 est positif : plus d'une centaine de visiteurs sur les deux jours ; pour beaucoup, c'était une découverte bien que venant, presque tous, de la région : Archigny, Vouneuil/Vienne, Chauvigny, la Roche-Posay avec quelques exceptions comme deux personnes venant de la Nièvre. Bref, l'Association, même avec un effectif réduit sur ces deux jours, a joué son rôle de médiateur, de « passeur », de guide, bien dans la tradition cistercienne de l'accueil des hôtes de passage à l'abbaye, qu'ils soient seigneurs ou mendiants. Je tiens à remercier ceux de nos collègues qui, en plus de ceux que j'ai déjà cités, ont fait l'effort de venir le samedi ou le dimanche ou les deux jours : Jacqueline Ferré, Christian Lundi, Solange Quéré et Sylvain Quin.

**Olivier DESTOUCHES**



### **Compte-rendu de la rencontre de François Gauthier avec la DRAC le 28 octobre 2025 à l'Abbaye de l'Étoile.**

- présents : Mme Corinne Guyot, conservatrice régionale des MH adjointe  
Mme Agathe Bordeaux technicienne Drac  
Ghislaine Combepeyroux  
François Gauthier

M. Jacky Roy, maire d'Archigny, après nous avoir accueilli, a dû quitter la réunion en raison d'une visite préfectorale imprévue dans une exploitation agricole de sa commune.

J'ai pu néanmoins m'entretenir avec lui de l'évolution du dialogue entre M. Mérieux et G. Roux de Bézieux. Malgré les réserves initiales, un compromis n'est pas exclu sur l'étendue des cessions et le maire entend jouer un rôle de médiateur facilitant la négociation; **c'est évidemment le point clé. Il faut l'y pousser.**

#### **La discussion avec la DRAC le confirme:**

- il n'y a pas dans l'immédiat de disponibilité budgétaire et le projet de budget

2026 ne laisse rien espérer.

- Même si des crédits étaient disponibles, ils ne pourraient être mobilisés qu'à la demande du gestionnaire du site , en l'espèce GC. La DRAC ne peut agir seule. Or rien n'est à attendre de la part de GC, qui se désintéresse totalement du dossier. Il est à noter que depuis dix ans (2015) GC n'a présenté aucune demande de subvention relative à l'Abbaye à la DRAC !! Ce désintérêt est persistant (Mme Lavrard ayant même suggéré à la DRAC la démolition du site...)

- **Dans l'état actuel, on ne peut donc rien espérer de la DRAC**, faute d'engagement de GC. La commune d'Archigny a par ailleurs subordonné la reprise de gestion à la vente du site, n'ayant aucune possibilité de prise en charge des travaux de restauration.

Ce blocage est dramatique car il rend impossible toute autre intervention publique ou para-publique (ainsi la Fondation du Patrimoine ne peut pas instruire notre dossier tant que le plan de financement n'est pas bouclé).

**Il en irait autrement si l'Abbaye n'était plus gérée par GC ou la commune (ces deux collectivités sont l'une désengagée et l'autre désargentée) et qu'elle était vendue à un propriétaire privé intéressé par sa restauration.**

**Dans cette hypothèse en effet, le propriétaire privé** ferait réaliser un diagnostic par un architecte habilité (comme Frédéric Didier) pour aboutir à une estimation (le document que Frédéric Didier a réalisé n'est qu'une ébauche de ce que serait le diagnostic complet).

Dès le début du diagnostic, il peut être procédé à une saisine de la DRAC qui, selon nos interlocuteurs, pourrait subventionner une partie de l'étude (on évoque une aide possible de 20 mille euros..).

Une fois le diagnostic terminé, un phasage des travaux serait décidé. Là encore, s'agissant des premiers travaux d'urgence une aide de la DRAC n'est pas exclue.

En phase de restauration, un soutien serait également possible, mais compte tenu de la programmation des crédits, pas avant 2027.

L'intervention de la DRAC, soit au niveau du diagnostic, soit ensuite, serait évidemment extrêmement utile, car elle permettrait au propriétaire de mobiliser si nécessaire d'autres guichets publics ou semi-publics, comme la Fondation du Patrimoine, le Loto du patrimoine, etc. En contractant avec la DRAC, le propriétaire bénéficierait également de mesures de défiscalisation... Le cercle

vertueux serait amorcé.

A ce stade, l'association accompagnerait le propriétaire, s'il le souhaite, pour la définition d'un projet d'animation du site , assurant une activité permanente.

### **Conclusion :**

**A ce stade, il n'y a plus que l'hypothèse « vente de l'Abbaye, achat par un mécène » pour imaginer le sauvetage de l'Abbaye.** Il est donc vital que les négociations entre G. Roux de Bézieux et le propriétaire de la ferme soient finalisées. Le maire d'Archigny a un rôle essentiel dans la recherche d'un bon compromis...

**François GAUTHIER**



### **Article sur l'Abbaye de l'Étoile paru dans la Nouvelle République le dimanche 2 novembre 2025**



Voir le texte complet de l'article dans les deux pages suivantes.

# L'abbaye de l'Étoile, neuf siècles d'histoire

Ancien monastère cistercien du 12<sup>e</sup> siècle situé à Archigny (Vienne), l'abbaye de l'Étoile accuse le poids des ans. Un investisseur privé a manifesté un intérêt pour racheter le site et le réhabiliter.

Elle doit son nom à son fondateur, en 1124, l'ermite Isambaut de l'Étoile, frère de Pierre de l'Étoile, fondateur de l'abbaye de Fontgombault (Indre). L'abbaye de l'Étoile, ancien monastère cistercien du 12<sup>e</sup> siècle situé dans un vallon isolé à Archigny (Vienne), à une trentaine de kilomètres au sud de Châtellerault, est l'un des ensembles architecturaux les plus représentatifs de l'art cistercien dans le Centre-Ouest de la France. Classée au titre des monuments historiques depuis 1991, l'abbaye a célébré ses 900 ans en 2024.

Elle a connu une histoire mouvementée. Ruinée par la guerre de Cent Ans, le régime de la commende et les guerres de Religion, elle a été presque entièrement reconstruite au 15<sup>e</sup> siècle, puis au 17<sup>e</sup> siècle. De l'ensemble originel, il ne reste que la salle capitulaire – très bien restaurée – la sacristie et une chapelle. Tombé à l'abandon au 18<sup>e</sup> siècle, le site a été vendu comme bien d'État à la Révolution et est devenu une exploitation agricole en 1792. L'ensemble conventuel a été racheté dans les années 80 par la commune d'Archigny, qui en a confié la gestion à Grand Châtellerault vingt ans plus tard. Pendant deux décennies, l'agglomération y a animé des visites touristiques et patrimoniales, avant de mettre un sérieux coup de frein en 2019. Depuis six ans, ce sont les bénévoles de l'Association pour la sauvegarde de l'abbaye de l'Étoile qui assurent, avec leurs modestes moyens, ce rôle de passeurs de mémoire. Ils composent avec une autre difficulté : l'état de délabrement avancé d'une partie du site, notamment le bâtiment des convers, dont la toiture est toute percée.

Au printemps 2025, Grand Châtellerault a exprimé son intention de se désengager de la gestion de l'abbaye. La commune, propriétaire du bien, a répondu qu'elle était « *incapable d'assumer une telle charge* ». Statu quo depuis. Une alternative pourrait mettre tout le monde d'accord : un investisseur se dit prêt à racheter le bien et à le restaurer à ses frais pour en faire un lieu patrimonial et d'expositions. Il va devoir pour cela convaincre le riverain, propriétaire des bâtiments d'exploitation et des terres autour.

**Anthony Floc'h**

## << Il faut sauver l'abbaye >>>

Créée en 1982, l'Association pour la sauvegarde de l'Abbaye de l'Étoile contribue à « *la préservation, la connaissance et à la mise en valeur de l'Abbaye de l'Étoile, de son environnement ainsi qu'à son animation culturelle* ». Elle siège au conseil d'administration de la Charte européenne des abbayes et sites cisterciens qui rassemble les propriétaires et animateurs de plus de deux cents lieux ouverts au public dans douze pays européens.

L'association propose, en période estivale principalement, des visites guidées du site et des animations (conférences, concerts) dans l'abbatiale. Sur place, elle vend des documents sur l'histoire de l'abbaye (plaquette, livret, bulletin, cartes postales...), ainsi que des livres concernant l'art et l'histoire des cisterciens, les ordres religieux, le Moyen Âge.

Depuis des années, l'association met en garde contre l'état toujours plus dégradé du bâtiment des convers, déclare le président Olivier Destouches (*ci-dessous devant la façade de l'abbatiale*), qui ne voit pas d'un mauvais œil l'éventualité d'une cession à un privé. « *Ce que l'on veut, c'est que l'abbaye soit sauvée et dans les meilleures conditions possibles* », résume-t-il.

**Anthony Floc'h**



### **Rachida Dati à Montmorillon et Saint-Savin**

A l'initiative d'Alain Pichon, président du conseil départemental de la Vienne et de Jean-Pierre Raffarin, ancien Premier ministre, Rachida Dati, ministre de la culture, est venue dans la Vienne le 17 novembre 2025. Elle a visité la Maison-Dieu (XVII<sup>ème</sup> siècle) à Montmorillon puis l'abbaye romane de Saint-Savin (XI<sup>ème</sup> siècle), classée au patrimoine mondial de l'UNESCO. On peut regretter que Jacky Roy, maire d'Archigny et, à ce titre, propriétaire de l'abbaye de l'Étoile, n'ait pas été invité. Il aurait pu alerter le ministre sur l'état préoccupant de notre abbaye d'autant qu'elle a déclaré, dans le cadre du plan Culture et ruralité, doté de 100 millions d'euros sur 3 ans, que : « *La protection du patrimoine historique figure dans mes priorités dans les territoires ruraux... En France, il y a peut-être des déserts dans certains services mais il n'y a pas de déserts culturels* ». Une belle occasion ratée par la faute de nos élus, plus soucieux de défendre les monuments emblématiques de la Vienne que le petit patrimoine de proximité, tout aussi important pour les habitants et leur cadre de vie.

**Olivier Destouches**

### **La ministre fait rimer culture avec ruralité**



**La ministre de la Culture Rachida Dati a visité la Maison-Dieu de Montmorillon et l'abbaye de Saint-Savin, lundi 17 novembre. À Montmorillon, il est à nouveau question d'un projet hôtelier et gastronomique...**

À l'initiative d'Alain Pichon, président du conseil départemental et de Jean-Pierre Raffarin, ancien premier ministre, Rachida Dati s'est rendue à la Maison-Dieu de Montmorillon, ce lundi. L'édifice millénaire avait fait parler de lui avec l'ambitieux (et avorté) projet d'Institut international de la gastronomie française porté par feu Joël Robuchon. Acquis par l'EPFNA (Établissement public foncier Nouvelle-Aquitaine) en 2022, elle deviendra en 2027 la propriété du conseil départemental (à 85 %), de la communauté de communes Vienne et Gartempe (10 %) et de la Ville de Montmorillon (5 %).

Autant dire que, pour ces collectivités, le temps presse pour trouver des entreprises intéressées pour s'y installer. Le chef étoilé Régis Marcon, fidèle ami de Robuchon, avait repris le concept en le sous-dimensionnant. Le coût de l'investissement et sa rentabilité ont freiné les ardeurs.

**« Pas un euro n'a manqué aux territoires »**

*« Avec tous les atouts qu'a Montmorillon, ce n'est pas possible de ne pas faire quelque chose, a adressé Régis Marcon venu à la rencontre de la ministre. L'hôtellerie et la restauration ont l'avantage de créer une destination. Il faut de l'hôtellerie et de la restauration de luxe, mais aussi accessibles à tous ».* Revoilà donc un nouveau projet hôtelier et gastronomique qui s'adresserait à la fois à une clientèle aisée et moins fortunée, plus locale. Quel rôle peut apporter le ministère de la Culture dans une telle opération ? La ministre a assuré du financement à hauteur de 40 % pour les travaux concernant les parties classées de la Maison-Dieu.

*« Le patrimoine architectural ne doit pas être figé, c'est une condition de sa survie », a estimé Rachida Dati, adepte des partenariats public-privé.*

À l'abbaye de Saint-Savin, inscrite au patrimoine mondial de l'Unesco depuis 1983, elle s'est dite *« favorable à ce que l'on travaille au classement de la vallée de la Gartempe »*. Elle répondait à une suggestion de Guillaume de Russé, président de l'EPCC Abbaye de Saint-Savin et Vallée des Fresques. *« Nous subissons une pression forte qui n'est pas en adéquation avec la beauté de cette vallée »,* lui a-t-il indiqué. Comprendre : pression des promoteurs éoliens. La ministre a rappelé les grandes lignes du plan Culture et ruralité, doté de 100 M€ sur trois ans. *« La protection du patrimoine historique figure dans mes priorités dans les territoires ruraux »,* a-t-elle assuré, ajoutant : *« En*

*France, il y a peut-être des déserts dans certains services, mais il n'y a pas de déserts culturels ».*

Une déclaration qui ne pouvait que satisfaire le maire de Saint-Savin, Hugues Maillet. Pour sa commune de 830 habitants, « *l'entretien (de l'abbaye) reste un défi financier considérable* », dit-il. Bernard Blanchet, maire de Montmorillon, a alerté Rachida Dati des effets des « *coupures budgétaires de l'État qui se répercutèrent sur nos collectivités qui n'ont plus les moyens d'aider les associations culturelles* ». Pour Rachida Dati, « *le budget de la culture n'a pas diminué en territoires, c'est une réalité. Sur le spectacle vivant, pas un euro n'a manqué aux territoires* ».

**Xavier Roche-Bayard**



Rachida Dati, en visite à l'abbaye de Saint-Savin, a découvert les fresques qui font la particularité de l'édifice religieux inscrit au patrimoine mondial de l'Unesco depuis 1983.

### **Les charges et bénéfices de Jacques Després de Montpezat, abbé de l'Étoile**

Les Després (des Prez, des Prés) étaient une ancienne famille bourgeoise originaire du Bas-Quercy, connue depuis le XIII<sup>e</sup> siècle. En était issue une nouvelle branche avec le père de dom Jacques Després de Montpezat, l'abbé de l'Étoile (que nous appellerons désormais dom Jacques). En effet, son père était né Antoine de Lettes, mais avait repris le nom de sa mère, Blanche Després de Montpezat, conformément au testament de son oncle, décédé sans enfant. Il faudrait donc l'appeler Antoine de Lettes-Després de Montpezat, nom que l'usage réduisit à Antoine Després de Montpezat.

Dom Jacques avait eu, au XIV<sup>e</sup> siècle, dans sa famille, de prestigieux aïeux, en particulier Pierre Després, qui fut archevêque d'Aix-en-Provence puis cardinal, ou son homonyme et neveu, Pierre Després, évêque de Castres, ou encore Jean Després, autre neveu, évêque de Coimbra, puis de Castres. Pour dom Jacques, le plus important de ceux-ci fut certainement Pierre Després (1280-1361), archevêque d'Aix, né à Montpezat : c'est lui qui fit reconstruire la très belle et très riche collégiale Saint-Martin de Montpezat, consacrée en 1343<sup>1</sup>.

#### **Doyen de Saint-Martin de Montpezat (1544-1589)**



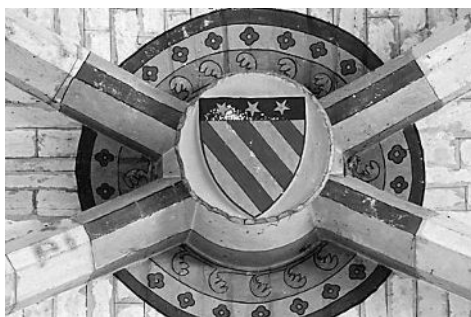
*La collégiale Saint-Martin de Montpezat-de-Quercy*

---

1 Moureau (Emmanuel), dir., *Bâtir pour l'éternité. La Collégiale Saint-Martin de Montpezat-de-Quercy*, Montpellier, DRAC Occitanie, 2024, 183 p.

Dom Jacques avait toutes les raisons d'être profondément attaché à cette collégiale où son aïeul, Pierre Després, son constructeur, avait été inhumé en 1361. Ensuite, ce fut le grand-oncle de dom Jacques, dom Jean de Lettes, ancien moine de Moissac, puis évêque de Montauban, qui la fit orner de cinq splendides tapisseries de Flandres, qui sont encore en place de nos jours (MH). Enfin, le père de dom Jacques, Antoine de Lettes Després de Montpezat, y avait été inhumé en 1544. C'est dire combien cette collégiale devait être importante au cœur de dom Jacques.

Or, depuis deux bulles papales de 1337 et 1343, Pierre Després, avait obtenu d'Avignon le titre de doyen du chapitre de la collégiale qu'il avait fait construire et que ce titre restât héréditaire au sein de la famille<sup>1</sup> e. L'abbé Jacques, alors clerc à Cahors, hérita donc, à la mort de son père, du titre de doyen de Saint-Martin de Montpezat. Si l'on songe à ce que sera, plus tard, son abbatiat à l'Étoile, on peut déjà comprendre le plus faible intérêt qu'il portera à son abbaye poitevine.



*Les armes des Montpezat (Collégiale de Montpezat)*

Il y avait à peu près autant de chanoines à Montpezat que de moines à l'Étoile, peut-être même un peu plus – la collégiale avait droit à quinze chanoines – et Montpezat était le véritable et riche sanctuaire familial : l'Étoile ne sera donc toujours, pour lui, qu'un bénéfice lointain et secondaire. Dom Jacques fut doyen de Saint-Martin de 1544 à son décès, en 1589, soit 45 ans.

---

<sup>1</sup> Moureau (Emmanuel), « L'omniprésence de la couleur à l'époque médiévale, l'exemple de la collégiale de Montpezat-de-Quercy », p. 6.



*Jacques Després de Montpezat en Saint Martin<sup>1</sup>*  
*(Peinture XVI<sup>e</sup> s. au dos de la stalle du doyen, collégiale de Montpezat)*

En dépit des très graves troubles qui affectèrent Cahors, plus catholique, comme Montauban, plus protestante, Montpezat, pourtant situé entre les deux villes, mais retranché derrière ses murailles, demeura en dehors des troubles des guerres de religion au temps où dom Jacques y fut doyen. Toutefois, les chanoines prirent la précaution de recruter quelques soldats pour protéger le bourg, mais la collégiale, comme le reste de l'agglomération, fut totalement épargnée. Le doyen disposait d'un logement particulier dans une tour qui n'existe plus de nos jours bien qu'une grande partie des maisons canoniales situées près de la collégiale ait été conservée. On connaît une peinture du XVI<sup>e</sup> siècle représentant le « Christ aux outrages » qui fut offerte à sa collégiale par Dom Jacques (et d'autres donateurs), sur laquelle il apparaît en tant qu'évêque.

### **Evêque de Montauban (1556-1589)**

La deuxième charge, chronologiquement, dont Jacques Després, doyen du chapitre de Saint-Martin, hérita, fut l'évêché de Montauban. On a déjà relaté les conditions dans lesquelles s'effectua cette passation<sup>2</sup>. Nous n'y reviendrons pas en détail. Rappelons seulement que lorsque son oncle, Jean de Lettes-

<sup>1</sup> Galabert (Firmin), *Montpezat de Quercy. Sa collégiale, ses seigneurs*, Saint-Dizier, Thévenot, 1918. Nous remercions M. Claude Moureau qui nous a indiqué cette référence, fait visiter la collégiale et procuré quelques photographies.

Després de Montpezat, évêque de Montauban, apostasia, se maria selon la religion protestante et partit s'établir à Genève, il vendit tous ses biens en France et se défit de ses différentes charges. C'est à ce moment-là, en 1556, que passa à son neveu, Jacques, le futur abbé de l'Étoile, la charge d'évêque de Montauban. A cette époque, la cathédrale était celle de Saint-Théodard. On ignore les conditions financières précises dans lesquelles se fit cette transaction. Par la suite, les chanoines de la cathédrale de Montauban se plaindront de la disparition d'une partie du trésor de leur cathédrale : l'hypothèse a été émise d'un possible « paiement » du neveu, Jacques, à l'oncle, Jean, grâce à cette partie du trésor. Quoiqu'il en soit, Jacques Després de Montpezat fut donc aussi, à partir de mai 1556, évêque de Montauban. Il prit possession de son diocèse en novembre de la même année, mais ne fut jamais consacré. Il devait néanmoins rester évêque de Montauban jusqu'à son assassinat en 1589. Il fut inhumé dans sa collégiale de Montpezat (à cette date, Montauban n'avait plus de cathédrale).



*Jacques de Montpezat, évêque (Collégiale de Montpezat)*

---

2 Joyaux (François), *L'abbaye royale Notre-Dame de l'Étoile*, Fontgombalt et Archigny, Association Petrus a Stella et Association pour la sauvegarde de l'abbaye de l'Étoile, 2024, p. 252-255.



*Le château de Piquecos (XV<sup>e</sup> s. et suiv.)  
(« Résidence épiscopale » de Jacques de Montpezat)*

En fait, Jacques de Montpezat fut plus homme de guerre qu'évêque. En effet, son épiscopat coïncida avec la période la plus tragique des guerres de religion. Montauban étant largement acquis au protestantisme, Jacques Després passa l'essentiel de ses années d'épiscopat à guerroyer contre les protestants. Ceux-ci, en 1561, cinq ans après sa prise de fonction, avaient presque totalement détruit les bâtiments catholiques de la ville, y compris la cathédrale Saint Théodard. Il résida donc au château familial de Piquecos – en fait, une véritable forteresse – dont il fit son quartier général plus que son siège épiscopal. Sa guerre contre les protestants ne se termina, momentanément, qu'en 1570, avec la paix de Saint-Germain. Toutefois, celle-ci faisait de Montauban l'une des quatre places fortes qui restaient aux mains des protestants, si bien que le conflit reprit rapidement avec les catholiques. Au total, les trente-trois ans d'épiscopat de Jacques Després, furent pour lui, presque sans interruption, trente-trois ans de guerre contre les protestants.

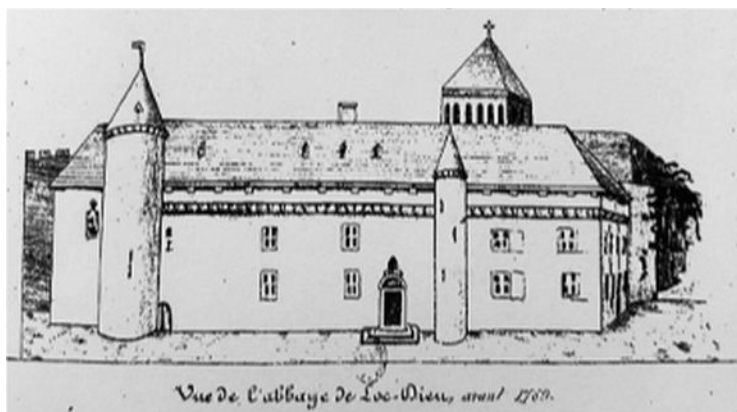


*Dalle funéraire de Jacques de Montpezat (devenue illisible)  
(Chœur de la collégiale de Montpezat)*

Ce fut d'ailleurs dans ce contexte de guerre quasi permanente entre catholiques et protestants que Jacques Després sera assassiné, le 25 janvier 1589, à Loubéjac (alors qu'il revenait de son abbaye de l'Étoile ?). Certains auteurs affirment que ce ne fut pas à Loubéjac, mais à Caussade. Quoiqu'il en soit, plus que doyen de Saint-Martin de Montpezat, plus qu'évêque de Montauban, il fut avant tout l'adversaire irréductible des protestants du Sud-Ouest et le défenseur acharné, *manu militari*, du catholicisme dans sa région natale.

### **Abbé de Loc-Dieu**

L'abbaye de Loc Dieu, à Martiel, près de Villefranche-de-Rouergue, sur l'un des chemins de Saint-Jacques, est exactement contemporaine de l'Étoile puisque fondée en 1124 (mais son premier abbé ne fut élu qu'en 1134). Et comme l'Étoile, elle fut cistercienne, et plus précisément rattachée, elle aussi, à l'abbaye de Pontigny, en 1162.



*L'abbaye fortifiée de Loc-Dieu avant ses modifications post-révolutionnaires*

L'abbaye de Loc Dieu était entrée dans les bénéfices des Montpezat avec l'oncle de dom Jacques, Jean de Lettes de Montpezat, dont on a rappelé l'exil en Suisse en 1556. C'était à ce moment-là que dom Jacques avait hérité de l'évêché de Montauban, mais dans le même temps, ou presque, il hérita, de ce même oncle, de l'abbatiate de Loc-Dieu, une fois encore, dans des conditions assez particulières.

A l'abbaye de Loc-Dieu, le dernier abbé régulier, Etienne de Malespina, issu d'une ancienne famille aixoise de Juifs convertis, décéda le 14 octobre 1557. Or très curieusement, ce fut après son apostasie et son exil que « le 10 novembre 1557 le roi gratifia [Jean de Lettes de Montpezat] de l'abbaye de Loc Dieu, en Rouergue, dont il fut le premier abbé commendataire »<sup>1</sup>. L'abbé Daux, l'historien de l'évêché de Montauban, explique cette gratification, surprenante à cette date, par le fait « qu'à ce moment encore, il jouait son rôle avec une telle hypocrisie » que le roi Henri II avait pu être trompé. C'est troublant car, fin novembre 1557, l'évêque de Montauban, Jean de Lettes de Montpezat, avait déjà apostasié, était marié, avait trois enfants et était passé à Genève : on conçoit mal que tout cela, connu à Montauban, ait pu être ignoré à la Cour. Ne fut-ce pas plutôt parce que le roi, très affecté par sa gravissime défaite de Saint-Quentin contre les Espagnols, le 27 août précédent, laissa faire ses services ? Quoiqu'il en soit, comme l'évêché de Montauban, l'abbaye de Loc Dieu passa *in extremis*, en 1557, à son neveu Jacques, le futur abbé de l'Étoile, et cela dans des conditions peu claires, on le voit. Quant à l'ex-évêque de Montauban, il devait mourir en Suisse en 1563 ; ruiné, ses

1 Daux (Abbé Camille), *Histoire de l'Eglise de Montauban*, Montauban, Bray, 1881, page 51, note 3.

derniers biens seront saisis et vendus par le gouvernement de Berne en 1585, Jacques Desprès de Montpezat étant à cette date, non seulement évêque de Montauban, mais aussi abbé des trois abbayes de Loc-Dieu, de Nouaillé et de l'Étoile.

Les guerres de religion qui ensanglantèrent l'évêché de Montauban – pillage de 1561 – n'épargnèrent pas l'abbaye de Loc-Dieu. Quatre ans après le début de l'abbatiate de dom Jacques, cette même année 1561, l'abbaye fut pillée par les protestants. De plus, ce fut dans des conditions assez surprenantes. En effet, aux XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles, les seigneurs de Savignac avaient fait d'importants dons à l'abbaye. En remerciement, les moines avaient placé leurs armes sur les clefs de voûte de leur église. Or, en 1561, un descendant de cette famille, Raymond de Gauthier, passé au protestantisme, pilla l'abbaye avec son armée : il en profita pour détruire toutes les armes de sa famille figurant dans l'abbatiale de Loc-Dieu<sup>1</sup>. C'est dire que, comme à Montauban, dom Jacques se trouva être abbé d'une abbaye complètement saccagée.

### **Abbé de Nouaillé (1574-1589)**

Lorsque Jacques Desprès de Montpezat devint abbé de Nouaillé, en 1574, la famille des Montpezat était déjà très implantée dans le Poitou. Son père, Antoine de Lettes-Desprès de Montpezat, gouverneur du Languedoc, qui termina sa vie comme maréchal de France, était maître des Eaux et Forêts, puis sénéchal du Poitou à partir de 1532. Qui plus est, l'épouse de ce dernier, Liette du Fou, lui avait apporté la terre et le château du Fou, à Vouneuil (sur-Vienne), entre Châtellerault et l'Étoile. De ce fait, leur fils aîné, Melchior, seigneur de Montpezat et du Fou, donc le frère de dom Jacques, futur abbé de l'Étoile, hérita des charges de son père, maître des Eaux et Forêts, sénéchal et gouverneur du Poitou. La famille des Montpezat était donc implantée à la fois dans son Quercy et en Poitou. Il allait en être de même sur le plan ecclésiastique avec le cadet, dom Jacques, jouissant lui aussi de bénéfices, tant dans le Sud-Ouest que dans le Poitou<sup>2</sup>.

---

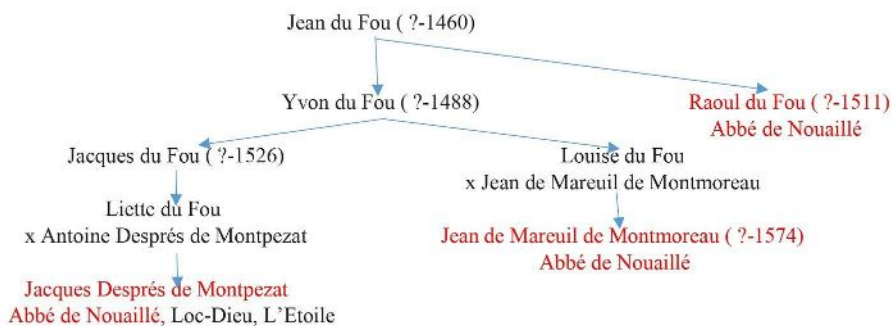
1 Lafon (Abbé Victor), *Histoire de la fondation de l'abbaye de Loc-Dieu*, Rodez, Ratery, 1879, p. 57.

2 A noter que Galabert (Firmin), *op. cit.*, signale un « messire Pierre Des Prés qui, le 30 juillet 1566, à Montpezat, sous le titre d'abbé de l'abbaye de Monsieur Saint Hilaire de La Celle en Poitou, donna procuration à Maître Michel Bourdillon, procureur à la cour présidiale de Poitiers ». Cet auteur n'avait pu identifier cet abbé de Saint-Hilaire de La Celle nommé Pierre Desprès (de Montpezat ?), mais il semble bien que les Montpezat jouissaient donc déjà d'un autre bénéfice en Poitou avant que dom Jacques ne devienne abbé de Nouaillé et de l'Étoile.



*L'abbaye de Nouaillé (VII<sup>e</sup> s. et suiv.)*

Dans cette dernière province, son plus ancien bénéfice était celui de l'abbaye de Nouaillé, près de Poitiers. L'abbaye Saint Junien de Nouaillé était une très vieille fondation bénédictine datant des VII<sup>e</sup>-IX<sup>e</sup> siècles. Elle avait été très souvent remaniée, en particulier, au XV<sup>e</sup> siècle, par l'abbé commendataire Raoul du Fou, appartenant à la même famille bretonne que Liette du Fou, la mère de l'abbé Jacques Després de Montpezat. Raoul du Fou, l'arrière grand-oncle de ce dernier, avait été successivement évêque de Périgueux, Angoulême et Evreux, et abbé commendataire de cinq abbayes, dont celle de Nouaillé (1468-1511)<sup>1</sup>.



C'est en 1574 que l'abbé Jacques devint abbé commendataire de Nouaillé. Il succédait à Jean de Mareuil de Montmoreau qui y avait été abbé depuis 1540. Or ce dernier était un cousin de dom Jacques du côté de sa mère,

<sup>1</sup> A ne pas confondre avec celle de Noyer, au diocèse de Tours, dont il fut également abbé commendataire.

les du Fou<sup>1</sup> ; ce fut donc par ces derniers que dom Jacques, lui-même fils de Liette du Fou, obtint ce bénéfice<sup>2</sup>. Par ailleurs, le fait que Raoul du Fou, son arrière-grand-oncle du côté maternel, y ait été un important abbé une soixantaine d'années plus tôt, n'y était probablement pas étranger non plus. On peut également penser que son frère Melchior Després de Montpezat, gouverneur du Poitou, y prit quelque part, cette abbaye étant toute proche Poitiers. Dom Jacques devait rester abbé de Nouaillé jusqu'à sa mort, en 1589.

Ses quinze ans d'abbatiate, entre 1574 et 1589, durent être bien ternes et ses bénéfices bien maigres, car cinq ans plus tôt, en 1569, les troupes protestantes de Coligny avaient presque totalement pillé l'abbaye, brûlant notamment le chœur de l'abbatiale, son cloître, ainsi que les cellules des moines. Décidément, que ce soit dans son évêché de Montauban, dans son abbaye de Loc-Dieu et, on va le voir, dans son abbaye de l'Étoile, l'abbé Jacques se heurtait partout aux méfaits des religionnaires.

### **Enfin, abbé de l'Étoile (ap. 1578-1589)**

Comme pour Nouaillé, les conditions dans lesquelles dom Jacques obtint l'abbatiate de l'Étoile sont inconnues. Toutefois, elles semblent avoir été très différentes de celles de l'acquisition de Nouaillé. En effet, l'abbatiate de dom Jacques faisait suite à deux abbatiats qui étaient apparemment « confidentiaires », ceux de François Lévesque (1558-67) et Marius de La Croix (1574- ?). Or on connaît une procuration de Marius de La Croix aux Montpezat, datée du 3 septembre 1578<sup>3</sup>. A cette date, Marius de La Croix était encore abbé de l'Étoile. Il en résulte que l'abbé Jacques ne devint abbé de l'Étoile qu'après cette date, mais aussi que les deux abbés étaient déjà en relation. On ne saurait aller plus loin.

- 
- 1 D'Hozier (Louis-Pierre), *Armorial général, ou Registres de la noblesse de France*, Paris, 1738, p. 370 ; et *Revue numismatique*, 1843, p. 204. On connaît également, vers la même époque, une Jeanne de Mareuil épouse d'un Guy de Montpezat, mais nous n'avons pu les situer dans les généalogies des deux familles..
  - 2 A noter que les Du Fou étaient également liés aux La Béraudière auxquels reviendra l'abbaye de Nouaillé au XVII<sup>e</sup> siècle.
  - 3 Archives du département de la Vienne, 1 H 9/3.



*L'abbaye de l'Étoile (XII<sup>e</sup> s. et suiv.)*

L'abbatiate de dom Jacques à l'Étoile fut profondément marqué par les guerres de religion, les deux abbayes de Nouaillé et l'Étoile n'étant guère éloignées, dans un pays lui aussi largement acquis au protestantisme. Ce furent les mêmes troupes protestantes qui, en 1569, avaient pillé Nouaillé, Fontgombault, la Merci Dieu, qui pillèrent finalement l'Étoile. C'est dire que l'abbatiate de dom Jacques, à l'Étoile comme à Loc-Dieu ou Nouaillé, se déroula alors que les bâtiments étaient en partie détruits, les moines bien peu nombreux, et au total, les « bénéfices » probablement réduits. Cela ne contribua pas peu à l'absentéisme de l'évêque de Montauban dans ses abbayes du Haut-Poitou.

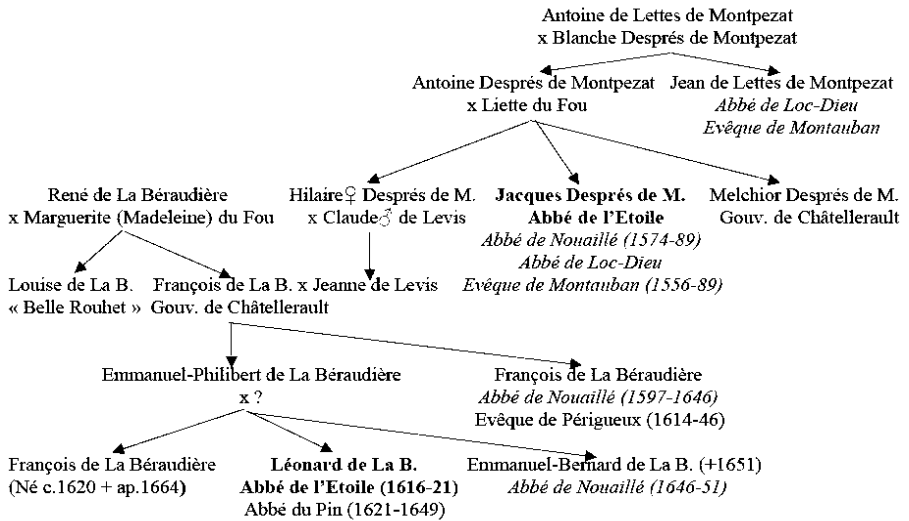
On le constate, l'abbaye de l'Étoile fut le dernier des bénéfices de dom Jacques Després de Montpezat, et de loin le plus modeste. De plus, celui-ci ne fut abbé de l'Étoile qu'une dizaine d'années environ, ce qui fait de ce bénéfice le plus court de ceux qu'il posséda, tant dans le Sud-Ouest qu'en Haut-Poitou. On peut aisément en conclure que ce fut celui auquel il prêta le moins d'attention.

### **Après dom Jacques Després de Monpezat**

Il est intéressant de constater ce que devinrent tous les bénéfices de dom Jacques, après son assassinat, en 1589. Autant que les modalités de leur obtention, celles de leur dévolution éclairent crûment la façon dont tous ces bénéfices se transmettaient au XVI<sup>e</sup> siècle.

On ne sait à qui passa son titre de doyen de Saint-Martin de Montpezat.

Il resta vraisemblablement dans la famille. Une des hypothèses est qu'il fut transmis à un des fils de sa sœur Hilaire ♀, épouse de Claude de Levis, puisque ce fut par cette descendance que les abbayes de Nouaillé et de l'Étoile passèrent à la famille de La Béraudière, future bénéficiaire de l'abbatit de l'Étoile.



L'évêché de Montauban, quant à lui, demeura vacant durant une décennie, de 1589 à 1600, en raison des problèmes posés par l'omniprésence des protestants dans la ville. Durant cette période, il fut administré par Claude de Champaigne, puis en 1600, passa à Anne ♂ Carrion de Murvielle (c. 1568-1652). Il ne semble pas que ce dernier eut le moindre lien familial avec dom Jacques Després. Son accession à l'épiscopat fut assez compliquée. En effet, il avait été désigné comme évêque de Montauban dès 1596 – il n'avait que 28 ans – alors qu'il n'était pas encore clerc. Il ne fut effectivement nommé qu'en 1600, probablement pour lui laisser le temps de devenir prêtre.

L'abbaye de Loc-Dieu, après une courte période, de 1589 à 1591, à propos de laquelle on ne possède pas d'informations, passa à trois abbés confidentiaires, entre 1591 et 1604. Durant ces années, ce fut en fait Jeanne de Lévis, comtesse de Caylus, descendante des Després de Montpezat par sa mère et épouse d'un La Béraudière, qui perçut les revenus de l'abbaye. Puis finalement, celle-ci passa à un Lévis durant trois mois, avant de revenir à Jean de Lévis de Caylus, frère de la comtesse. On était en face d'une transmission typique par abbés confidentiaires ; l'abbaye demeurait dans une famille alliée

aux Després de Montpezat. Toutefois, Jean de Lévis de Caylus, moine, abbé de 1605 à 1623 (1628 ?), remit l'abbaye en ordre, avant de la transmettre à son petit-neveu, Gabriel de Lévis de Pestels.

De même, l'abbaye de Nouaillé, à la mort de dom Jacques, passa très brièvement, en 1589-1590, à Pierre II Després de Montpezat<sup>1</sup>, puis à un certain Bernard de Benoist en 1590-1597, avant de revenir aux La Béraudière, d'abord François de La Béraudière, de 1597 à 1646, puis Emmanuel-Bernard de La Béraudière, de 1646 à 1651. C'était là aussi un cas typique de transmission, au sein d'une même famille ou avec des familles alliées, par l'intermédiaire d'un abbé confidentiaire, en l'occurrence Bernard de Benoist. Comme on le constate, l'abbaye de Nouaillé revint finalement aux La Béraudière, alliés aux Després de Montpezat, dont un autre membre, Léonard de La Béraudière, sera abbé de l'Étoile en 1616-1621.

Enfin, en ce qui concerne l'abbaye de l'Étoile, ce fut également par l'intermédiaire d'un abbé confidentiaire, François Milon, que de 1590 à 1616, elle demeura sous le contrôle de deux familles alliées aux Després de Montpezat. En effet, ce fut par l'intermédiaire d'une sœur de dom Jacques, à savoir Gasparde Després de Montpezat, que l'Étoile resta *de facto* possédée par les Lévis puis les La Béraudière, sous l'abbatiai du confidentiaire François Milon durant 26 ans. Puis finalement, en 1616, l'Étoile revint officiellement à Léonard de La Béraudière, jusqu'en 1621. C'est dire la « patience » de ces grandes familles pour préserver la propriété de ces bénéfices.

\*

A elle seule, la pratique de la commende était totalement contraire au fonctionnement normal des abbayes. Le plus souvent, les abbés commendataires ne considéraient que le « bénéfice » que constituait « leur » abbaye, en accaparaient la majeure partie des revenus, abandonnant aux prieurs le soin de la gérer avec les revenus restants. Quant à la direction spirituelle de l'abbaye, ils ne s'en souciaient presque jamais. En très grande partie, la commende explique largement l'état désastreux dans lequel se trouvaient nombre d'abbayes à la fin de l'Ancien Régime. L'exemple de l'Étoile est caractéristique.

Toutefois, la pratique de la confidence accentuait encore le mal. En ayant recours à un abbé confidentiaire, on donnait l'impression que l'abbaye était dirigée par un véritable abbé, alors qu'il ne s'agissait que d'un « homme

---

1 Nous n'avons pu situer la place de ce Pierre Després de Montpezat dans la généalogie de la famille. Serait-ce le même que le Pierre Després, abbé de Saint-Hilaire de La Celle, à Poitiers, mentionné ci-avant, note 7 ?

de paille » qui acceptait, contre rémunération, de participer à ce stratagème de détournement des revenus de l'abbaye au profit d'une grande famille. On ajoutait l'ignominie à la prévarication. Or, on le constate, le procédé était extrêmement courant. En ce qui concerne dom Jacques, abbé de l'Étoile, ses trois bénéfices de Loc-Dieu, Nouaillé et l'Étoile furent accaparés, après sa mort, par deux familles alliées aux Després de Montpezat, les Lévis, qui récupérèrent Loc-Dieu, et les La Béraudière qui récupérèrent tant Nouaillé que L'Étoile, en ayant recours, dans les trois cas, à la pratique de la confidence pour se les approprier.

**François JOYAUX**



### **In Memoriam**

#### **Décès du Père Gérard Blochat**

Le père Gérard Blochat, prêtre du diocèse de Poitiers, originaire de Bressuire, ancien bibliothécaire de la maison diocésaine, est décédé le 15 octobre 2025 à l'âge de 89 ans. Ses obsèques ont été célébrées à la cathédrale de Poitiers le 20 octobre à 10h. L'inhumation a eu lieu au cimetière de Bressuire. Le Père Blochat était né à Terves dans les Deux-Sèvres en 1936. Il avait suivi les cours du petit séminaire de Montmorillon puis du grand séminaire de Poitiers et, enfin, de l'Institut biblique pontifical à Rome pendant 2 ans. Il avait fait la guerre d'Algérie avec le grade de sergent. Revenu à Poitiers, il fut professeur au grand séminaire puis supérieur de ce même séminaire. Ayant atteint l'âge de la retraite, il continua à enseigner l'hébreu et à servir l'Église de Poitiers comme auxiliaire à la paroisse de la Trinité.

Nous avons rencontré le Père Blochat lorsqu'il était bibliothécaire à la maison diocésaine et avons sympathisé avec lui. C'est l'époque où Mgr Wintzer lui demanda, avant la vente de la maison diocésaine, de réduire drastiquement le nombre de volumes de la bibliothèque en passant de 80 000 à 25 000 volumes. Ce fut un véritable crève-cœur pour celui qui avait consacré tant de temps à acheter, répertorier, classer les ouvrages, travail dont il était si fier à juste titre. En témoignage de sympathie et d'amitié, il me confia en ma qualité de Président de l'Association les 35 volumes du XVII<sup>ème</sup> siècle de l'abbaye de l'Étoile que possédait l'ancien grand séminaire. Ce fut un don

inestimable dont nous devons conserver le souvenir et lui manifester notre reconnaissance.

Cher Père Blochat, à Dieu ! RIP



### Décès de Robert Chanet



Vous trouverez ci-joint un résumé de la magnifique carrière militaire de Robert Chanet qui, fils et petit-fils de légionnaire, était né en 1946 à Sidi Bel Abbès (maison-mère de la Légion étrangère) sur cette terre d'Afrique qu'il aimait tant.

Ses obsèques ont été célébrées le 10 décembre 2025 en l'église de Saint-Martin-la-Rivière. L'Association était bien représentée puisque étaient présents : Olivier Destouches, François Joyaux, Christian Lundi, Solange et René Quéré, Michel Rideau.

La grande église de Saint-Martin-la-Rivière était comble pour rendre un dernier hommage au lieutenant-colonel Robert Chanet, époux

de notre chère Mireille. Une vingtaine de drapeaux étaient alignés en l'honneur de Robert, ancien officier supérieur et ancien président des Anciens combattants de Valdivienne. A la fin de la cérémonie, après son petit-fils, sont intervenus Madame le maire de Valdivienne, un représentant de l'Amicale des Anciens combattants de la Vienne et un autre représentant l'Amicale des anciens Artilleurs, Robert ayant servi, en particulier, au 33<sup>ème</sup> RA de Poitiers.

Le cercueil de Robert était recouvert du drapeau tricolore avec son képi d'officier et ses décorations dont la médaille militaire. A Mireille et à ses deux filles, nous présentons nos condoléances attristées. Vous pouvez être fiers d'un tel mari et père.

Que Sainte-Barbe, patronne des Artilleurs, veille sur lui et le protège. RIP

ARMÉE DE TERRE

## ORDRE DU JOUR N°5



CENTRE MILITAIRE  
DE

FORMATION PROFESSIONNELLE  
137<sup>e</sup> RÉGIMENT D'INFANTERIE

Caserne du Chaffault  
85206 FONTENAY-LE-COMTE  
Tél. : 51 69 01 72

le colonel

Le chef de bataillon CHANET nous quitte après avoir servi 31 ans sous l'uniforme.

Engagé le 30 septembre 1965, il rejoint la 15<sup>e</sup> promotion de l'Ecole nationale des sous-officiers de SAINT-MAIXENT dès le mois de mars 1966.

Sa carrière de sous-officier, après une application à l'Ecole d'application de l'artillerie de CHALONS-SUR-MARNE, lui permettra de servir à POITIERS au 33<sup>e</sup> Régiment d'artillerie, au 3<sup>e</sup> Régiment d'infanterie de marine à l'occasion de deux mutations. Il prendra aussi contact avec l'outre-mer et servira au 6<sup>e</sup> RIAOM au TCHAD et au GABON pour une mission temporaire.

Ses qualités humaines et professionnelles sont unanimement appréciées de ses chefs. Le 1<sup>er</sup> juillet 1976, il est nommé sous-lieutenant après avoir réussi au concours des officiers techniciens.

Une deuxième carrière va s'ouvrir pour l'officier CHANET. Son goût des contacts humains et ses talents de formateur l'amèneront à servir, en métropole, dans les centres d'instruction ou de formation : Ecole de COETQUIDAN comme chef de section EOR, Ecole nationale technique des sous-officiers de TULLE comme commandant de compagnie élèves, Ecole nationale des sous-officiers de SAINT-MAIXENT comme commandant de compagnie élèves et C.M.F.P. 137<sup>e</sup> R.I. comme officier supérieur adjoint.

Mais l'officier, fier de porté l'Ancre des troupes de marine a aussi mis son expérience, ses talents et son cœur au service des troupes outre-mer : au RIMAP.P de NOUMEA comme chef de section, à DJIBOUTI comme conseiller technique du commandement de l'Ecole militaire de l'armée Djiboutienne, au 2<sup>e</sup> Régiment du service militaire adapté en GUADELOUPE comme chef du bureau instruction et récemment au TCHAD à l'occasion d'une mission de courte durée.

Mon cher CHANET, les couloirs du PC du CMFP 137<sup>e</sup> RI ne résonneront plus de votre voix de stentor et ne seront plus balayés par votre enthousiasme. Ils n'oublieront pas, et nous non plus, l'officier exceptionnel que vous êtes. Partout où vous avez servi, vous avez été l'objet des éloges de vos chefs, de l'amitié de vos camarades, de l'admiration de vos subordonnés.

"Irréprochable, digne de toute confiance", "remarquablement organisé, méticuleux dans son travail, faisant preuve d'initiatives et d'esprit inventif pour concilier les impératifs et les contraintes de chacun": c'est ainsi que lorsque je lis les témoignages de satisfaction et lettre de félicitations qui vous ont été adressés, je constate que vous avez concentré les plus belles qualités de l'officier.

Mon cher ROBERT, au moment où vous allez quitter les rangs de l'armée active, permettez-moi de vous remercier et de vous féliciter pour ces 31 années de bons et loyaux services. Vous êtes un grand exemple pour votre régiment, pour votre Arme et pour l'Armée française.

Bonne chance et au revoir ...



## Décès de Wallerand Gouilly-Frossard



Ancien élu d'Archigny, Wallerand Gouilly-Frossard est décédé en début de semaine, des suites d'un AVC. Né le 8 février 1948, à Boulogne-Billancourt (dans les Hauts-de-Seine), marié à Arianne Brun, Wallerand Gouilly-Frossard était venu s'installer à Archigny, sur la Ligne acadienne, face à la ferme-musée, où il aimait se ressourcer. Le couple s'était parfaitement intégré dans la commune et Wallerand Gouilly-Frossard s'était rapidement investi à la mairie et dans plusieurs associations.

Entré au conseil municipal en 2001 comme premier adjoint auprès de Jean-Claude Pinneau, il avait été conseiller municipal de 2014 à aujourd'hui.

Wallerand Gouilly-Frossard a également été vice-président de la communauté d'agglomération du Pays châtelleraudais, chargé du CCAS de Châtellerault, trésorier de la Mission locale, président du Club de l'Âge d'or d'Archigny élu en 2017, président puis vice-président depuis 2003 de l'ADMR de Vouneuil-sur-Vienne / Bonneuil-Matours, membre des conseils d'administration de l'association de sauvegarde de l'abbaye de l'Étoile jusqu'en 2019, et trésorier de l'association des Cousins acadiens du Poitou.

Il a également été président de l'Entraide protestante unie Aina de Châtellerault et membre de la Société de géographie. À Archigny, il était reconnu pour sa grande vivacité d'esprit, sa gentillesse, son sourire, sa culture et pour son excellente analyse des situations complexes. Ses obsèques ont été célébrées au temple de Châtellerault, le vendredi 2 janvier, suivies de l'inhumation au cimetière d'Archigny.



## **Visites estivales à l'abbaye**

Environ 150 visiteurs payants sont passés en juillet/août à l'abbaye sans compter les enfants et adolescents pour lesquels la visite est gratuite. C'est notre ami Gérard Guyonneau qui tous les après-midi venait de Cenac (3 km) assurer les visites malgré certains jours de grosse chaleur. Depuis des années, il est fidèle au poste et personne n'imaginait qu'à 91 ans révolus, il parcourerait encore l'abbaye en tous sens, accompagné de visiteurs passionnés. Nous ne le remercierons jamais assez pour son inlassable dévouement au service de l'abbaye.

Merci Gérard de ta disponibilité exceptionnelle, de ton enthousiasme et de tes compétences. Si j'en avais le pouvoir, je te décernerai non le mérite agricole que tu as déjà mais la distinction de chevalier des arts et des lettres pour services rendus à la culture, au patrimoine et au monde cistercien.

## **Chapelle de Graillé**

Vous connaissez tous la chapelle de Graillé sur la commune de Pindray, du moins ceux qui ont lu le livre de François Joyaux sur l'abbaye royale Notre-Dame de l'Étoile. En effet, dans les annexes, notre ami consacre 25 pages à la grange de Graillé. Récemment, il a complété ce texte par un opuscule intitulé : « *La chapelle de Graillé, possession de l'abbaye de l'Étoile à Pindray (Vienne)* » dans une version revue et augmentée. 60 pages de texte et de photos nous décrivent l'évolution de la chapelle (datation, architecture intérieure et extérieure) et du domaine des origines (XII<sup>ème</sup> siècle) à nos jours.

La mairie de Pindray se lance dans une restauration bienvenue et même inespérée avec l'aide de la DRAC, de la communauté de communes (« Entre Vienne et Gartempe ») et d'éventuels bienfaiteurs ou mécènes. Tout naturellement, l'Association de sauvegarde de l'abbaye de l'Étoile a adhéré à l'Association qui s'est constituée sous la responsabilité du maire et de la commune. D'utiles comparaisons pourraient être faites avec Archigny.



## Association pour la sauvegarde de l'abbaye de l'Étoile

Association fondée le 2 janvier 1982  
et régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901



Membre de la Charte européenne  
des abbayes et sites cisterciens

*A pour objet la « conservation et l'animation de l'abbaye de l'Étoile »*

### Bureau

Président : Olivier DESTOUCHES  
Président-délégué : François GAUTHIER  
Vice-présidente : Catherine PUGLIA  
Secrétaire : Ghislaine COMBEPEYROUX  
Trésorière :

### Autres membres du Conseil d'administration

Mireille CHANET, Gilles FROMONTEIL, Claude de GIAFFERRI,  
Gérard GUYONNEAU, Christian-Siméon LUNDI, Solange QUÉRÉ,  
Sylvain QUIN, Michel RIDEAU, Olivette VALET.

Présidente d'honneur : Jacqueline FERRÉ

---

## Bulletin de l'Association pour la sauvegarde de l'Abbaye de l'Étoile

Revue semestrielle, paraissant à la fin de chaque semestre,  
adressée aux membres cotisants de l'Association,  
et destinée à rendre compte des activités de l'Association  
pour faire mieux connaître et aimer l'Abbaye de l'Étoile.

*Pour les adhésions et cotisations (20 euros),  
s'adresser à l'Association :*

Abbaye de l'Étoile, 86210 Archigny

adresse courriel : [ndetoile86@gmail.com](mailto:ndetoile86@gmail.com)

site Internet : [abbaye-etoile.fr](http://abbaye-etoile.fr)

# Sommaire

## Éditorial du Président

La terrible incertitude demeure... p. 1

## Vie de l'Association

Journées européennes du Patrimoine (O. Destouches) p. 2

Rencontre avec la DRAC (François Gauthier) p. 3

Article dans la Nouvelle République sur l'Abbaye p. 5

## Événement

Visite de Rachida Dati dans la Vienne p. 8

## Conférence

Les charges et bénéfices de Jacques Després de Montpezat,  
abbé de l'Étoile (François Joyaux) p. 11

## In memoriam

Décès du Père Gérard Blochat p. 24

Décès de Robert Chanet p. 25

Décès de Wallerand Gouilly-Frossard p. 27

## En bref

Visites estivales à l'abbaye p. 28

Chapelle de Graillé p. 28

### Avec le soutien de :

Communauté d'Agglomération du Pays châtelleraudais,  
Commune d'Archigny,  
Crédit Agricole Touraine-Poitou,  
SORÉGIES,  
SIVEER